

1. Contexte et objectifs du module

1.1. Contexte de la formation

Humanité et Inclusion a lancé en 2020 une initiative visant à améliorer la prise en compte des marchés dans ses opérations, la « Market Sensitive Initiative 2020-25 ». Cette initiative sur 5 ans a pour un de ses objectifs de promouvoir et développer les capacités de HI à utiliser les marchés à travers l'utilisation des transferts monétaires¹ comme modalités d'assistance. En effet, les transferts monétaires sont, aujourd'hui, une modalité de plus en plus utilisée dans les réponses humanitaires (20% de l'aide humanitaire en 2020) ou dans des activités de développement car il permet d'améliorer l'efficacité de l'assistance, limiter les impacts négatifs sur les communautés, et avoir un effet démultiplicateur positif (multiplier effect).

En 2020, HI a conduit une évaluation des connaissances, attitudes, et pratiques de HI par rapport à la considération des marchés dans son travail, dont l'utilisation des transferts monétaires. Il en ressort, entre autre, qu'il y a un besoin dans un premier temps de sensibiliser et renforcer la compréhension sur les transferts monétaires et leurs enjeux. HI aimerait donc développer un module de e-learning court (1h à 2h) accessible à l'ensemble des employés HI en lien avec les programmes sur les transferts monétaires. Ce module de formation sera développé en étroite collaboration avec le spécialiste technique Transferts Monétaires et Relèvement Economique, basé à Bruxelles, à partir d'une présentation initiale de 1 heure développée en Avril 2021 – « CVA for dummies » et d'un document de référence sur les transferts monétaires à usage multiple inclusif des personnes handicapées.

HI voudrait donc faire appel à un consultant externe spécialisé dans le développement de formation et communication digitale pour développer un module de e-learning accessible et interactif, ainsi qu'une stratégie de diffusion et communication pour promouvoir la formation en interne et ainsi contribuer à l'amélioration de la compréhension et l'utilisation des transferts monétaires chez HI. La prestation pourra être faite à distance et aura **une durée de 20 a 30 jours selon la proposition d'appui**.

1.2. Public cible de la formation

Le module de formation restera à usage interne et visera principalement :

- *Public premier* : Les employés pays des opérations n'ayant pas encore de connaissance sur les Transferts Monétaires, mais qui sont susceptibles de les utiliser dans des projets actuels ou futurs (TUM, Spécialistes Terrain, PM, Officer, Operation manager, MEAL, etc.)
- *Public premier* : Les employés des équipes support impliqués dans la mise en œuvre de projets qui utilisent ou susceptibles d'utiliser les transferts Monétaires (finance, logistique, RH)
- *Public secondaire* : les employés impliqués dans le design et la mise en œuvre de projets susceptible d'utiliser les transferts monétaires (Dir Geo ; Dir technique ; Business Dev ; O2, Spécialiste siège, PSO, DG)

¹ Ensemble des programmes d'assistance qui prévoient la distribution directe aux bénéficiaires d'un instrument de paiement (argent en espèces ou coupons) sans remboursement. Dans le contexte humanitaire, les bénéficiaires peuvent être des particuliers, des ménages ou des communautés, et non un gouvernement ou d'autres acteurs étatiques. Cela exclut les transferts de fonds d'individu à individu et la microfinance (bien que les institutions de microfinance et de transferts de fonds puissent être utilisées pour les versements) – glossaire CALP 2020

- Public secondaire : Partenaires HI, équipes chargées de la com, collecte au niveau des AN.

1.3. Objectifs pédagogiques du module

A l'issue du module, les participants doivent être capables de :

- Comprendre les terminologies clés liées aux transferts monétaires
- Identifier les éléments et enjeux clés dans la mise en œuvre des transferts monétaires
- Préciser les conditions nécessaires à la mise en œuvre des transferts monétaires
- Décrire la liste des étapes et activités clés à mettre en œuvre
- Promouvoir les transferts monétaires comme une modalité effective pour la provision d'assistance aux personnes vulnérables
- Identifier des actions à mettre en œuvre pour assurer l'inclusion des personnes vulnérables, en particulier les personnes handicapées dans les projets utilisant les transferts monétaires.

1.4 Structure et format du module

Le module devra être d'environ 1h00 (entre 45min minimum et 1h30 maximum) et décliné en 3 parties (à revoir avec le consultant) :

1. Introduction et objectif de la formation
2. Terminologies et concepts
3. Rappel des principes de l'inclusion des personnes handicapées
4. Principes et considération clefs dans les transferts monétaires inclusif des personnes handicapées
5. Conclusion – rappel des éléments clefs

Le format du module devra être accessible en ligne sans facilitateur et à tout moment (HI learn'go), ainsi la personne pourra être autonome sur toute la durée de la formation. Le contenu devra être varié et interactif en utilisant plusieurs supports :

- Écrans de texte (très courts)
- Photos
- Animations visuelles
- Vidéos des interviews ou interventions du formateurs ou témoignages (à définir)
- Activités pédagogiques du type questions à choix multiples ou à réponses multiples, vrai/faux, glisser/déposer, questions ouvertes, etc.
- Documents téléchargeables (par exemple document texte en fin de module synthétisant les principaux messages clés)

Le module source du fichier sera en anglais. La traduction du module en français et en espagnol sera réalisée après la validation de la version française. HI gèrera les traductions et le consultant aura la responsabilité de les insérer dans les modules.

Le module devra également, dans la mesure du possible assurer l'accessibilité pour les personnes malentendantes ou malvoyantes ou celles ne pouvant manier une souris (selon les critères minimums définis par HI). Nous précisons dans la partie suivante quelques éléments techniques sur cette accessibilité.

3. Description de la prestation

3.1 Prestations demandées

Les prestations suivantes sont attendues de la part du prestataire :

1. **Appui à la Conception pédagogique du e-learning**, y compris le développement d'un storyboard ;
2. **Proposition d'un prototype fonctionnel** de quelques écrans pour valider ensemble le graphisme du module (selon le cas : proposition d'un univers graphique ou respect d'un graphisme fourni)
3. **Réalisation du module** : dont animations, intégration de vidéos, quelques prestations graphiques (schémas à concevoir ou améliorer)
4. **Retour et ajustements après lancement d'une version pilote** ;
5. **Appui à la définition d'une stratégie de diffusion et communication** du module au sein de HI.

3.3 Eléments techniques du module

- Le module doit être réalisé selon la **charte graphique de HI** qui sera fournie après accord de collaboration.
- Le module doit être développé avec un logiciel permettant la navigation par ordinateur, tablette, smartphone
- Le fichier source du module sera fourni
- Un **fichier SCORM sera mis en ligne sur la plateforme LMS** par le prestataire
- **Poids du module** - Une attention particulière est demandée sur le poids du module : réduire le plus possible le poids des vidéos et des images (poids à optimiser pour que le rendu soit correct en plein écran) car le public cible est souvent situé dans des pays où la connexion internet est mauvaise.
- **Navigation dans le module** - L'apprenant pourra naviguer librement dans le module sans avoir l'obligation de réaliser toutes les activités pédagogiques pour passer à l'écran suivant. Il pourra de plus accéder à tout moment à tous les chapitres par le menu en haut à droite.
- **Accessibilité numérique** - L'accessibilité numérique du module doit être assurée, en respectant le niveau AA des WCAG 2 (Web Content Accessibility Guidelines). HI apportera un appui à travers ses spécialistes en accessibilité pour définir les adaptations à mettre en place. Notamment :
 - La structure du module doit être correcte (titres avec différents niveaux) pour faciliter le déplacement avec lecteur d'écran
 - Tous les boutons et liens doivent être accessibles par navigation au clavier (avec la touche Tab, sans avoir à utiliser la souris). Il faudra proposer des alternatives quand nécessaire (par exemple, pour une activité du type « glisser/déposer », une méthode alternative doit être proposée)
 - Pour tout schéma, une explication textuelle doit être prévue
 - Toute vidéo ou explication orale doit être sous-titrée

HI se réserve le droit de faire un audit indépendant de l'accessibilité du module, et de refuser toute livraison tant que le module ne sera pas en conformité avec les normes WCAG 2 niveau AA.

3.5 Livrables

Sont attendus, en fin de prestation, les livrables suivants :

1. Fichier source Articulate Storyline version 2, libre de droit, du module dans la langue initiale
2. Module au format SCORM mis en ligne sur HI LEARN & GO, la plateforme LMS Claroline Connect de HI (des codes administrateurs seront fournis pour cela)
3. Document synthétiques reprenant les principaux éléments de la formation (8-10 pages)
4. Documents explicatif court de la stratégie de diffusion et communication (2-3 pages)

Le prestataire cèdera à HI l'ensemble des droits de propriété intellectuelle des supports et des développements qu'il réalisera dans le cadre de cette prestation.

3.6 Etapes et Planning

La réalisation du E-Learning accessible est planifiée sur 10 semaines comme suit :

	Etapes	Qui	Quand
1	RDV de conception, avec fournitures de tous les éléments	HI / Prestataire	Semaine 1
2	Création d'un prototype fonctionnel de quelques écrans pour valider le style graphique	Prestataire	Semaine 3
3	Retour sur le prototype	HI	Semaine 4
4	Réalisation du module et livraison d'une version Beta	Prestataire	Semaine 6
5	Retours sur la version Beta	HI	Semaine 8
6	Livraison finale du module (fichiers source Articulate Storyline et mise en ligne du fichier SCORM) :	Prestataire	Semaine 10

4. Modalités de réponse à ces termes de référence

Les prestataires souhaitant répondre à ces termes de référence sont invités à fournir à HI :

1. Des **commentaires sur ces Termes de référence** (le cas échéant) et toute proposition qui semblera pertinente
2. Un **planning prévisionnel**
3. Des **exemples de réalisation** montrant notamment des exemples de typologies d'écrans envisagées pour le module
4. Une **offre commerciale détaillée**

Date limite pour répondre à cet appel : 21 septembre 2022

Candidatures à envoyer par mail à : Alexandre GOUTCHKOFF, Spécialiste Global HI pour les transferts monétaires et le relèvement économiques - a.goutchkoff@hi.org

Préciser dans l'objet du mail : Consultance e-learning CVA